

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 18 septembre 2013

Madame Hélène Laplante
Vice-présidente Communication et responsabilité sociale
IFFCO Canada Entreprise Ltée
600, boul. de Maisonneuve Ouest, suite 2810
Montréal (Québec) H3A 3J2

**Objet : Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour
Questions complémentaires du 18 septembre 2013 (DQ5, n^{os} 1 à 4)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 3 et 4 septembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions complémentaires suivantes.

Question 1

Veillez déposer à la commission l'information suivante :

- A. Une description détaillée de l'actuelle chaîne d'approvisionnement de l'urée granulaire à partir des différentes usines auprès desquelles La Coop fédérée s'approvisionne et jusqu'à la ferme.
- B. Une description détaillée de la chaîne d'approvisionnement de l'urée granulaire envisagée par la COOP fédérée à partir de l'éventuelle usine d'engrais d'IFFCO Canada à Bécancour et jusqu'à la ferme.

Question 2

Sur la base de l'analyse du cycle de vie de l'urée retrouvée dans le document Urea comparative carbon footprint préparé par Ernst and Young et en utilisant les données correspondant au 1er quartile et au 3e quartile des études les plus récentes en la matière, veuillez produire une analyse de sensibilité fondée sur une estimation des quantités émises de gaz à effet de serre avec les hypothèses suivantes ce qui concerne l'approvisionnement en gaz naturel :

- Le gaz naturel utilisé par IFFCO Canada est composé de gaz de shale à 25 % ;
- Le gaz naturel utilisé par IFFCO Canada est composé de gaz de shale à 50 % ;
- Le gaz naturel utilisé par IFFCO Canada est composé de gaz de shale à 75 %.

Veillez également produire un estimé des avantages de chacun par rapport au scénario d'importation de l'urée.

Question 3

Prévoyez-vous utiliser le reformeur primaire et la chaudière auxiliaire en mode biénergie (électricité et gaz naturel) ?

Question 4

Au regard des impacts cumulatifs et dans l'éventualité que la centrale de cogénération de TCE à Bécancour soit exploitée de même que l'usine de bitume de Sintra, est-ce que votre évaluation des émissions atmosphériques et de la qualité de l'air tient compte des rejets de ces usines exploitées à pleine capacité en ce qui est des PM_{2,5}, sinon pourquoi ?

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Veillez déposer les documents suivant :

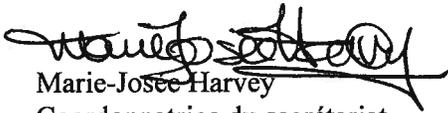
- une mise à jour du « *Schéma de procédé de fabrication d'ammoniac* » montrant l'emploi de l'électricité pour le fonctionnement du reformeur primaire ainsi que le « *Schéma de procédé de fabrication d'urée* » montrant l'emploi de l'électricité dans la chaudière auxiliaire ;
- les conditions météorologiques (direction et force du vent, pression atmosphérique, humidité, etc.) utilisées dans la modélisation des Niveaux sonores projetés (figure datée de 3 septembre 2013, en référence à la figure 7.5 Rapport principal; document déposé DA18) ;
- l'étude de GENIVAR (2013). Urea storage and handling from plant to port, Alternatives study – IFFCO Becancour project. January 2013, 177 p. ;

- l'étude, ou les études, qui ont conduit IFFCO à choisir le site de Bécancour pour implanter son usine d'engrais parmi les quarante sites qu'elle a évalués à travers le monde.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **20 septembre, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

